

[Appel à candidats pour devenir membre du Conseil national consultatif des personnes handicapées](#) [1]

Le Conseil national consultatif des personnes handicapées (CNCPH) renouvelle ses membres et lance un appel à candidatures. Les nouveaux membres devront s'engager, en signant un document, à : participer à la construction de politiques qui permettent à tous, d'accéder à tout (éducation, santé, culture) ; venir régulièrement aux travaux et respecter le secret des échanges ; respecter les opinions de chacun et les avis exprimés ; défendre des décisions qui sont utiles à tout le monde ; avoir pour objectif de permettre aux personnes handicapées d'être autonomes et libres tout au long de leur vie ; faciliter l'accessibilité des échanges et des travaux du CNCPH à tous.

Les personnes candidates pour devenir membres du CNCPH doivent **compléter le questionnaire de candidature avant le 13 décembre 2019**.

[En savoir plus \(Secrétariat d'État auprès du Premier ministre chargé des Personnes handicapées\)](#) [2]

Liens

[1] <https://inshea.fr/fr/content/appele-candidats-pour-devenir-membre-du-conseil-national-consultatif-des-personnes>

[2] <https://handicap.gouv.fr/actualites/article/appele-a-candidats-pour-devenir-membre-du-conseil-national-consultatif-des>